

Ami. Joz. et Frédéric  
C. S. C. S. C. S.

Copia

Alex Haye ce 26 Nov 1805<sup>1127</sup>

Vous me comblez de trop de faveur, en prenant la peine de me témoigner que le succès de mon voyage vous a causé quelque satisfaction. Si vous m'aidez dans celui de ma négociation à raison des avantages que l'Eglise en peut espérer, nous serions dès lors quittes, au moyen des 5. "prières dont j'ay seen que vous avez eu la bonté de m'accompagner. Comme il paraît que Dieu les a exaucées, j'espérez qu'il me fera la même grâce, quand je le prierez comme je fais de tout mon cœur, de vous maintenir tous ensemble en paix et prospérité. Je vous donne le moyen de vous témoigner par mes services que je suis d'intense affection.

Messieurs

Br. St. Lumbé. 10 Oct 1805.

Monseigneur d'Alanson.  
Monsieur

Copia

Alex Haye le 26 Nov 1805.

Je vous ay grande obligation de la part que vous daignez prendre au continent, que vous pourrez juger que j'ay eu de me retrouvez bien avec tchomoy après un exil qui n'a duré que deux jours moins que quatre Ans. Cela est en effet une négociation de longue haleine; mais j'en plains point la peine, puis qu'il a plu à Dieu, la bénir en sorte que le pauvre Orange, m'a été soulagé. Je croijs, monsieur, que la pitié que j'ay de vos oppositions, a tousjours soutenu ma fidélité. qu'on ne me mette point en prison, du fait de mes connaissances qu'on m'a témoigné. Leurs M. s'entrouvent scandalisés, et pour moy, je ne fais que m'en servir, et me réfugier à quelque gloire. V'tre m'reue la main cette de l'au les gars d'honneur estimant que je n'ay pas dérobé le public. Je ne trouve donc pas deurs imprimeries une programme d'un seul Acte, que je pourrois appliquer au sujet pauvre vingtième à la Plaingale; c'est à dire gratis et ingratias. Mais il me vaill pas la peine d'y songer. Et je requiers instantanément qu'il n'en soit pas parlé rapidement. On croit cey que j'ay de quelq'me et je n'ay jamais songé à rien moins qu'à aller crever les pistolets à Orange. Nous n'obligera de nos services à l'Orléans où il sera à propos, et de ne jamais douter de celle qui me fait dire que je suis,

Monsieur

Br. St. Lumbé. 10 Oct 1805.



